

Rapport d'activités

2018-2019



Plan d'action 2019-2020

Présentés à l'assemblée générale annuelle du
Mouvement Action-Chômage de Montréal
18 juin 2019

Le Mouvement
Action-Chômage
MAC
MAC
de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Le mot du C.A.	3
Notre équipe	4
Nos partenaires	4
Mission, activités et historique	6
Organisation interne	8
Réalisation du plan d'action 2018-2019	10
Éducation populaire autonome	14
Analyse, action politique et mobilisation sociale	20
Représentation	29
Situation financière	34

PLAN D'ACTION 2019-2020

Proposition du plan d'action 2019-2020	36
--	----



LE MOT DU C.A.

La dernière année peut certainement nous rendre fières et fiers. La mission de l'organisme s'est cette année poursuivie dans le respect des valeurs qui sont propres au MAC. Nous avons su maintenir la qualité de nos services tout en nous penchant sur de nouvelles réflexions critiques concernant l'accessibilité du régime d'assurance-chômage.

Nous pouvons dire que la campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat* de notre regroupement national, le *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* (MASSE), nous aura tenus bien occupé.e.s cette année. Fondée sur le principe que les inégalités vécues par les femmes sur le marché du travail se reflètent dans l'application de la loi sur l'assurance-chômage, la campagne a permis de sensibiliser la population.

Ayant mené de front l'élaboration et le déroulement de la campagne, Kim Bouchard a d'ailleurs été récompensée pour son travail en recevant le Prix hommage Sœur Madeleine-Gagnon remis par la *Coalition du 8 mars de la Petite-Patrie*. Encore une fois Kim, nous te félicitons pour ta défense acharnée des droits des chômeuses.

Par ailleurs, le MAC est heureux d'annoncer que la dernière année a permis de concrétiser le projet d'achat de 6339A rue Drolet. Le *Centre social et communautaire de la Petite-Patrie* n'est donc plus au stade du projet et c'est avec enthousiasme que le MAC se retrouve ainsi membre du centre.

En ce qui a trait aux affaires courantes, le MAC poursuit ses séances d'information de même que les représentations des

prestataires auprès des différentes instances administratives. Sur cette question, il importe de souligner que récemment, les délais de traitement d'un dossier au Tribunal de la sécurité sociale (TSS) sont passés de 205 jours à moins de 2 mois et ce en l'espace d'une année. De plus, le retour à un banc tripartite tel que nous l'avions connu avec le défunt Conseil arbitral a été annoncé. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision, conforme à ce que le MAC a toujours revendiqué suite à l'abolition de l'ancien système de contestation judiciaire.

Les festivités du 50^e anniversaire ont également été au cœur des activités du MAC cette année. Un groupe de travail a été créé afin de préparer une grande fête pour souligner un demi-siècle de lutte et de travail acharné. Nous espérons vous compter parmi nous afin de célébrer.

Enfin, tout ce travail ne serait pas possible sans l'apport évident de tous les membres de l'équipe de travail, mais aussi des stagiaires et du conseil d'administration. Nous vous remercions pour votre dynamisme et votre implication. Votre engagement est essentiel à la réalisation de notre mission et nous vous en sommes reconnaissant.e.s.

Solidairement,

Milèva Camiré, présidente du MAC
José Bazin, représentant des employé.e.s du MAC



NOTRE ÉQUIPE

Conseil d'administration

Milèva Camiré (présidente)
Laurence Lavoie (vice-présidente)
Louise Dufour (trésorière)
Léa Bacon (*depuis janvier 2019*)
Jean-Hugues Bastien
Jacques Beaudoin



Emmanuelle Brault
Laurianne Curé Laberge
Rym Laoufi (*jusqu'à janvier 2019*)
José Bazin (représentant du personnel)

Équipe de travail

José Bazin
Kim Bouchard
Jérémy Dhavernas
Martin Richard

Léa Bacon (animatrice juridique)

Alexandra Barkany (stagiaire en droit
et animatrice juridique)
François Sylvestre (stagiaire en droit)

NOS PARTENAIRES

Concertations dont nous sommes membres

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

Nos organismes partenaires

Aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal

Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)

Alphabétisation

Centre N A Rive
Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Employabilité et insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)
Groupe Conseil Saint-Denis

4

Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO)
Resto-Plateau
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)

Défense des droits

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)
Association coopérative d'économie familiale (ACEF du Nord de Montréal)
Association des juristes progressistes (AJP)
Au bas de l'échelle
Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
Comité chômage de l'Est de Montréal (CEEM)
Comité logement de La Petite-Patrie
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
Front commun des personnes assistées sociales du Québec
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
Projet Genève
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Union des travailleurs et travailleuses accidentés ou malades (UTTAM)

Familles

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Halte La Ressource Petite-Patrie
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)



Femmes

Centre des Femmes de Montréal (CFM)
L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
Service d'entraide passerelle (SEP)
Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

Organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
Université de Montréal (Département des sciences juridiques)
Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
Alliance des professeures et professeurs de Montréal (FAE)
Association des professeurs de Lignery (CSQ)
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
Syndicat de l'enseignement des seigneuries (SES-FAE)
Syndicat des chargéEs de cours de l'UQÀM (fneeq-CSN)
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)
Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

MISSION, ACTIVITÉS ET HISTORIQUE

1. Mission



Depuis 49 ans, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans-emploi.

En collaboration avec une équipe de bénévoles issus de la communauté, son équipe de travail participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale. Le MAC tire notamment sa force de

son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale.

Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations
- mobiliser la population par des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale
- représenter les travailleur.se.s et les sans-emploi face à l'appareil gouvernemental
- défendre les travailleur.se.s et les sans-emploi devant les tribunaux administratifs
- favoriser une vie associative riche et dynamique

2. Activités

L'action du MAC s'articule autour de nombreux axes, dont la défense collective des droits des travailleur.se.s et des sans-emploi, les activités d'éducation populaire autonome, la mobilisation sociale, l'action politique et les activités d'analyse.



Concrètement, le MAC c'est :

- une ligne de service téléphonique à la population
- des séances d'information collectives dans nos locaux et à l'extérieur
- une participation à plusieurs lieux de concertation
- la publication du journal *Nos droits, nos luttes*
- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi face à *Service Canada*
- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi devant les tribunaux

3. Bref historique

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation en 1970 :



- la Grande Marche pour l'emploi (1984)
- les combats contre les projets de loi visant à déduire les revenus de pensions des prestations de chômage (1986-1987)
- la mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisent l'admissibilité et l'accessibilité au régime (1990-1993)
- la décision *Tétrault-Gadoury* qui met fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir des prestations d'assurance-chômage (1991)
- la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittent le pays pendant une période de prestations (1999-2000)
- la lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage qui a aujourd'hui franchi la barre des 68 milliards de dollars
- la cause *Lafrenière* en Cour d'appel fédérale qui, en juillet 2013, ouvre une brèche permettant à certain.e.s enseignant.e.s de recevoir des prestations d'assurance-chômage
- la défense de 375 ex-travailleur.se.s d'Air Canada (2013-2017), aussi connue sous le nom de dossier Aveos

En 2012-2013, le MAC est le fer de lance de la mobilisation contre le saccage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts, soit expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleur.se.s et élargir la mobilisation au niveau pancanadien. Une partie de la réforme Harper a depuis été abolie.

En 2016, le MAC de Montréal a été le premier organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves remise par *Pro Bono Québec*.

En décembre 2017, nous avons débuté un processus de contestation judiciaire pour que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage et ce, au nom du droit à l'égalité.



ORGANISATION INTERNE

1. Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militant.e.s donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation.

Les membres du C.A. se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisanes) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée

générale annuelle. L'ensemble des membres du C.A. sont des militant.e.s de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme.

L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers. Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance que le C.A. témoigne à l'équipe de travail.

2. Équipe de travail



Nous pouvons affirmer haut et fort que notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente ! Nous avons la chance de recevoir des commentaires élogieux de

la part des partenaires et des citoyen.ne.s que nous accompagnons.

À l'été 2018, l'équipe de permanent.e.s du MAC a eu le privilège d'avoir à ses côtés deux animatrices juridiques, Alexandra Barkany et Léa Bacon. Elles ont su nous apporter un grand soutien, tant pour les rencontres d'information, que dans la préparation des audiences devant le *Tribunal de la sécurité sociale*. Léa et Alexandra ont même mené seules du début à la fin plusieurs révisions administratives.

3. Stagiaires

Au cours de la session d'automne, nous avons accueilli Mélanie Boulet pour un stage en technique de travail social au Cégep du Vieux-Montréal. Mélanie a eu l'opportunité d'observer notre travail quotidien et a vite réalisé que les gens qui fréquentent notre organisme ont souvent beaucoup plus qu'un problème de chômage !



Du côté du stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal, encore une fois, nous avons initié 2 étudiant.e.s au monde de l'assurance-chômage et aux injustices qui en découlent. En plus d'apprendre les concepts juridiques propres à la *Loi sur l'assurance-emploi*, les stagiaires ont la chance d'observer concrètement comment le régime d'assurance-chômage n'est plus la loi de protection sociale qu'elle devrait être, mais bien un système de régulation de la main-d'œuvre qui place les travailleur.se.s dans des situations parfois fort pénibles.



Alexandra Barkany et François Sylvestre nous ont apporté un grand soutien tant en ce qui concerne les rencontres d'information, le service de renseignements par téléphone que la préparation des demandes de révision et des audiences devant le tribunal. La participation des stagiaires est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Un immense merci à vous pour votre implication et votre aide précieuse !

Dans le cadre du programme *Maître d'un jour* offert par le Centre de développement professionnel en droit de Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal, Noémie Plante a été jumelée à notre organisme.

Finalement, en juillet 2018, le MAC a accueilli durant une semaine 2 élèves du secondaire référées par l'organisme *Montréal Relève*, Christina Rosales et Camille Cojot, afin de les familiariser avec le travail d'un organisme communautaire en défense collective des droits.

4. Militantisme et vie associative

En plus de la publication des *InfoMAC* et des actualités sur notre site Web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout informer nos membres en temps réel sur les divers enjeux sociaux et politiques qui nous intéressent. Notre page Facebook compte désormais plus de 2000 mentions « j'aime », il s'agit d'un moyen efficace d'informer et de mobiliser nos membres et allié.e.s.



Pour des exemples de la richesse de notre vie associative, consultez la section *Analyse, action et mobilisations* (p.20).

5. Promotion

Depuis l'an passé, le MAC de Montréal promeut ses activités grâce à des affiches et des dépliants en français, anglais et espagnol (les 3 langues dans lesquelles nous donnons nos services), conçus pour simplifier la lecture de l'information, entre autres pour les personnes peu alphabétisées.



Nous avons porté une attention particulière au fait de mieux nous faire connaître auprès des populations que nous voulons rejoindre (groupes racisés, immigrant.e.s arrivé.e.s aux Canada depuis moins de 10 ans, femmes, travailleur.se.s à statut précaire ainsi que les jeunes de moins de 21 ans.)

RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2018-2019

Voici le plan d'action dont s'était doté le MAC pour 2018-2019. Pour chaque objectif donné, nous indiquons s'il a été réalisé (**R**), en voie de réalisation (**EVR**) ou non réalisé (**NR**). Ceci n'est qu'un survol : la suite du présent rapport d'activités vous donnera tous les détails par rapport à ce qui a été réalisé, en lien avec chacun des objectifs.

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social **R**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC **R**
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.) **R**
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS **R**
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.e.s permanent.e.s **R**
- Faire les démarches avec des animateur.trices.s juridiques pour l'été **R**
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50^e anniversaire* du MAC de Montréal **R**

10

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleur.se.s, organisations populaires et

- syndicales et institutions d'enseignement **R**
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi et jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent **R**
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE **R**
- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyen.ne.s pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la *Commission* **R**
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.e.s dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal **R**
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent **R**
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire **R**
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal **R**
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses* **R**
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise. **EVR**
- Explorer les possibilités de travailler en étroite collaboration avec *Éducaloi* dans le but de vulgariser et rendre encore plus accessible la *Loi sur l'assurance-emploi* **NR**

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens **R**
- Diffuser notre nouveau matériel de promotions en français, anglais et espagnol **R**
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités. **R**
- Continuer à produire des analyses et les diffuser **R**
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes **R**
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal **R**

- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2017-2018 du MASSE, dans le contexte du renouvellement de la permanence de notre regroupement national **R**
- Participer pleinement à la campagne *De travailleuses à chômeuses : même injustice, même combat !* avec le MASSE **R**
- Donner un coup de main pour l'animation d'ateliers et la création de matériel de la campagne *De travailleuses à chômeuses : même injustice, même combat !* du MASSE **R**
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.se.s en région **R**
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal **R**
- Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement **R**
- Organiser des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage **R**
- Suivre de façon particulière le dossier « Femmes et assurance-chômage », dans le but de faire avancer ces revendications spécifiques **R**
- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications **R**
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* (CCEM) et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN) **R**
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) **R**
- Participer au *Mouvement pour un transport public abordable*, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs à Montréal **R**

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs **R**
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada* **R**
- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale **R**
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP **R**

5. Représentation auprès de l'administration

- Poursuivre notre représentation auprès du Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs de la *Commission d'assurance-emploi du Canada* **R**
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail) **R**

6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service **R**
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement **EVR**
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement **NR**
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* **R**
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)* **R**
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits **R**
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide* **R**
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits **R**



EDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'éducation populaire est au cœur du travail du MAC depuis toujours. C'est sa raison d'être. Le but est multiple : rendre le plus autonomes possible les citoyen.ne.s face à une législation et une machine administrative complexe, leur faire prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seul.e.s, les faire réfléchir sur le et la politique et les motiver à s'impliquer dans des actions citoyennes.

Nos activités d'information permettent de briser les préjugés et les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance est notre pire ennemie.

1. Service téléphonique

Il s'agit souvent du premier contact entre les citoyen.ne.s et le MAC. Certes on y aborde les questions légales et administratives, mais dans une optique plus large de conscientisation. C'est souvent la porte d'entrée menant à une rencontre d'information. Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal de nous contacter.



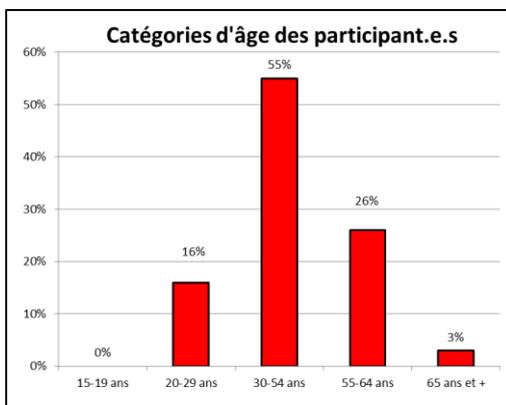
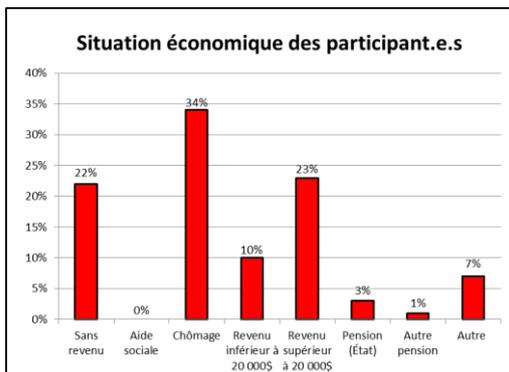
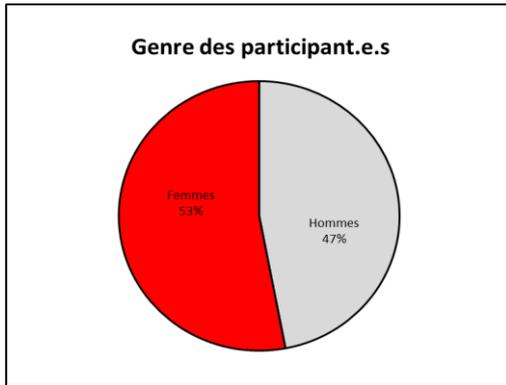
Notre service téléphonique est aussi un service de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, CSST, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).

Nous avons reçu cette année **1885 appels** sur la ligne de service (514-271-4099). Nous avons également répondu par téléphone à des demandes et questions provenant des groupes communautaires et syndicaux (**319**) et de citoyen.ne.s ayant déjà requis nos services (**355**).

2. Rencontres d'information

L'éducation populaire, la défense collective des droits et l'accompagnement individuel des chômeur.se.s sont les trois piliers de notre action. Et tout cela commence avec la rencontre d'information qui est





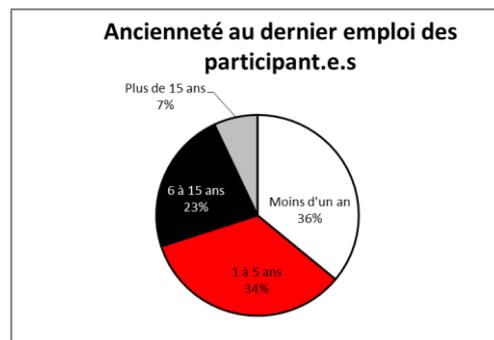
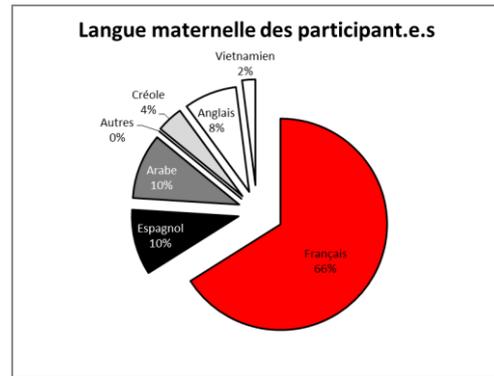
un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine « chômage ». Les rencontres à nos locaux ont lieu trois fois par semaine. Il y a aussi des rencontres à l'extérieur de nos locaux, pour les citoyen.ne.s et les intervenant.e.s.

Ces rencontres permettent aux personnes présentes de sortir de leur isolement, de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules et de réaliser pleinement qu'il y a des mécanismes qui sont responsables du drame qu'elles vivent. Au-delà des droits et obligations, il y a la loi du marché...

Ces rencontres visent donc à stimuler la participation citoyenne aux enjeux de société avec pour objectif une plus grande justice sociale. Informer, alerter, défendre, mobiliser en sont les mots clés. En 2018-2019, c'est **152 rencontres** que le MAC a animées dans ses locaux, rejoignant plus de **803 personnes**.

Des séances d'information ont également été données dans les milieux communautaires (10), syndicaux (9) et dans les CEGEP et universités (6), rejoignant 880 personnes, dont plusieurs centaines d'enseignant.e.s à statut précaire, notamment du *Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal* (SEOM), de l'*Alliance des professeures et professeurs de Montréal*, du *Syndicat de l'enseignement des Seigneuries*, du *Syndicat de l'Enseignement de la Région des Moulins* et du *Syndicat de l'enseignement de la région de Laval*.

Étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité (**90%**) des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région métropolitaine. Si nous avons toujours reçu des gens venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus éloignées qu'auparavant, par exemple l'Outaouais, les Laurentides, et Lanaudière. Nos fiches d'évaluation confirment l'importance des séances et nous permettent le cas échéant de raffiner celles-ci grâce aux questions de rétroaction.



3. Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter, très utile pour les gens vivant loin de Montréal.

Comme la loi est complexe, souvent le courriel va être suivi d'un contact téléphonique, voire d'une présence à l'une de nos séances d'information.

Les syndicats et les groupes communautaires (incluant CLSC, hôpitaux et député.e.s) utilisent aussi le service courriel et comme la transmission de documents est facile, nos interventions sont encore plus efficaces. Notre équipe a répondu à **639 demandes** reçues par courriel.

4. Formation spécialisée sur la loi

Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.e.s, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu.

deviennent par la suite des agents multiplicateurs lorsqu'ils et elles rencontrent à leur tour des citoyen.ne.s. Et c'est exactement le résultat recherché.

16

Cette année, **25 personnes** ont participé à ces formations longues. Les personnes participant à la formation



5. Guide des conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses

Comme à chaque année, nous avons imprimé et distribué un nombre impressionnant de notre guide, outil de vulgarisation incontournable et carte de visite du MAC depuis plusieurs décennies. Comme à son habitude, le guide offre de

l'information sur les critères d'admissibilité, les demandes de prestations, les inadmissibilités, les exclusions, les prestations spéciales, les pénalités, etc. Il est désormais disponible en version électronique sur notre site web.

6. Nos droits, nos luttes



Justice pour les chômeuses et chômeurs : Faut pas être pressé !

Pour la majorité des personnes à qui on a refusé de verser de l'assurance-chômage et qui espèrent que la révision leur permettra d'y avoir droit pour payer leur loyer, manger ou habiller leurs enfants, l'attente est trop longue. Il faut simplifier tout cela et revenir à un processus de justice arbitrale tripartite.

L'assurance-chômage UN RÉGIME SEXISTE À TRANSFORMER !

La campagne du MASSE, *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat*, souhaite sonner l'alarme et amener le gouvernement fédéral à légiférer pour que cessent ces injustices.

Chômage et santé mentale :

Pourquoi, encore aujourd'hui, certains fonctionnaires de la Commission de l'assurance-emploi, regardent de haut certains cas de départ volontaire pour cause de conditions de travail dangereuses pour la santé mentale de l'employé ou pour cause de harcèlement psychologique ou sexuel? Il est grand temps de mettre fin à la stigmatisation et à la banalisation des problématiques de santé mentale dans le monde de l'assurance-chômage.



Non à la formation selon les besoins du patronat !

Toujours en collaboration avec nos camarades du *Comité Chômage de l'Est de Montréal*, nous avons produit cette année une nouvelle mouture de notre journal conjoint *Nos droits, nos luttes*, soit le numéro 4 (printemps-été 2019).

Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* informe, sensibilise et permet aussi de faire le lien avec les partenaires du MAC, dans les milieux syndicaux, communautaires et militants.

7. Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon

Le MAC de Montréal souhaite mieux faire connaître l'histoire des chômeurs qui ont construit le *Marché Jean-Talon*, joyau de notre arrondissement se trouvant à quelque pas de nos bureaux. Afin de commémorer l'apport des chômeurs affectés de 1931 à 1932 au camp de travail du Marché du Nord (nom du Marché Jean-Talon de 1933 à 1982) et de la Caserne 31, le MAC souhaite doter le Marché Jean-Talon d'une plaque commémorative. La réalisation de cette partie du projet

pourrait se concrétiser dès juillet 2019, s'intégrant dans le nouvel aménagement de la Place du Marché, tout près de la rue Shamrock.

17



En collaboration avec la *Société d'histoire de Rosemont-La Petite-Patrie*, le MAC a organisé le 2 juin 2018

la conférence *Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon* à la mezzanine du *Marché*.

8. Activités thématiques

Cette année, plusieurs activités d'éducation populaire ont été tenues, en suivant l'actualité et les suggestions des membres et de nos partenaires.

- 19 avril : Prise de parole lors de la table ronde du lancement du dossier *Justice pour toutes* de la revue *À babord!*, suite à la parution de l'article *L'aberration du congé parental*
- 27 avril 2018 : Atelier sur le congé parental à *Halte la Ressource*
- 2 juin : Atelier historique *Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon*
- 18 septembre : Atelier sur l'assurance-chômage aux membres de l'En-Droit, organisme en santé mentale de Laval
- 7 novembre : atelier sur les prestations de proches aidants donné au Regroupement des aidant.e.s naturel.le.s de Montréal
- 22 novembre : Paneliste à la conférence *Arrêt de travail pour raisons de santé mentale* d'Action-Autonomie

De travailleuses à chômeuses : mêmes injustice, même combat !

Dans le cadre de la campagne, nous avons été amenés à offrir plusieurs ateliers de sensibilisation et d'éducation populaire. Avec le départ de la coordonnatrice du MASSE en décembre et l'absence de remplaçant.e durant plusieurs semaines, le MAC a pris le relais et assumé les engagements du MASSE.

Nous avons activement participé à la production du matériel d'information concernant les femmes et le chômage, du matériel promotionnel en vue de la tournée et à la mise sur pied d'un atelier d'éducation populaire incluant la création d'un guide d'animation et d'un *powerpoint* accessible à tous les intervenant.e.s qui souhaitent animer l'atelier. Tout le travail accompli n'aurait pas été possible sans la subvention que nous a accordée la fondation Béati. Un grand merci !

- Production de deux feuillets lancés en octobre 2018 et imprimés en 2000 copies. Une réédition a été faite à la fin novembre dans un nouveau format jumelant le contenu des deux premiers. Tirage là aussi de 2000 copies.
- De plus, avec la participation de ACORN Canada, nous avons aidé à la traduction du feuillet en anglais avec un tirage de 200 copies.
- Élaboration et participation à la création de 3 capsules vidéo
- 11 mai : Présentation de notre campagne au SFP, à Québec



- 12 septembre 2018 : Formation sur l'assurance-emploi à *Assistance aux femmes*
- 24 septembre : Animation avec le MASSE auprès d'un groupe test de l'ébauche de notre atelier *De travailleuses à chômeuses : même injustice, même combat!* auprès d'une douzaine de femmes de différents groupes communautaires à Montréal
- 5 novembre : Tournée avec le MASSE des groupes de femmes de la région de l'Outaouais pour leur présenter notre campagne
- 14 novembre : Tenue d'un kiosque d'information de notre campagne au congrès de l'APTS à Québec.
- 19 novembre : Animation d'un atelier avec le MASSE à Toronto pour le groupe ACORN
- 20 novembre : Paneliste à la *Legal Clinic Conference* organisé par le groupe *Income Security Advocacy Center* à Toronto
- 29 novembre : Présentation de notre campagne lors de l'assemblée générale de la table *Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul*
- 2 décembre : Présentation de notre campagne au *Show des précaires* de l'IWW au Bâtiment 7 à Montréal
- 13 décembre : Présentation de notre campagne lors du Conseil fédératif de la FAE à Laval
- 31 janvier : Animation d'un atelier au *Comité logement Rosemont*
- 5 février : Présentation de notre campagne à *ConcertAction Femmes Estrie* à Sherbrooke.
- 6 mars 2019 : Présentation de notre campagne au *Conseil central-CSN du Montréal métropolitain*
- 26 mars 2019 : Animation de 2 ateliers à Rivière-du-Loup et à Rimouski devant plusieurs groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent.

Semaine nationale des chômeurs et chômeuses

Le *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* a lancé le 22 octobre dernier sa campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat!* qui vise à défendre l'accessibilité à l'assurance-chômage dans une perspective féministe. Ce fût l'occasion de présenter le visuel de la campagne et le matériel d'éducation populaire que nous avons créé.

Le lancement a été co-organisé par le MAC de Montréal et le *Comité chômage de l'Est de Montréal*. Lors de ce 5 à 7, Kim Bouchard (MAC de Montréal), Ruth Rose (économiste), Caroline Toupin (RQ-ACA), Dominique Daignault (CCMM-CSN) et Carole Benjamin (*Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec*) ont pris la parole pour dénoncer les inégalités systémiques vécues par les femmes. Plus de 60 participant.e.s ont assisté à la soirée, une belle réussite !



ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

L'autonomie et l'indépendance sont les piliers sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation.

Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense

d'un individu pris isolément, mais bien une défense collective. Celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges.

Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires.

ANALYSE

1. Web

Le site Internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos actualités, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de *Service Canada*, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Nous l'avons encore amélioré cette année, avec une section *Documentation* plus étoffée et une publication rigoureuse des actualités.

2. Revue de presse

Nous restons à l'affût des nouvelles locales, québécoises, canadiennes et mondiales concernant l'assurance-chômage et le monde du travail. Nous les partageons sur notre site web et les réseaux sociaux et en archivons plusieurs.



ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

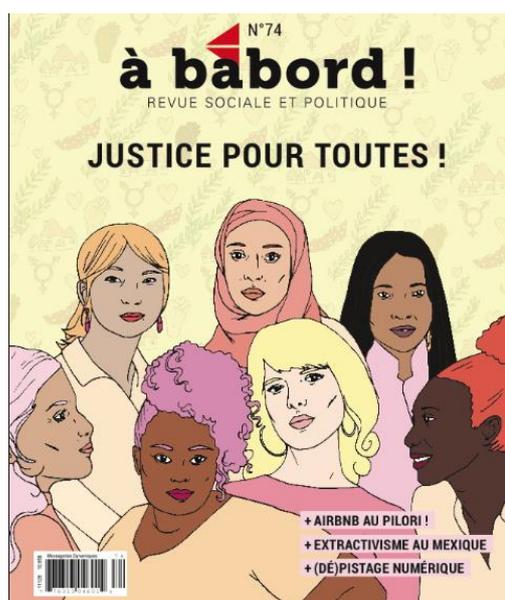
Malgré un budget fédéral dit féministe, la question de la faible couverture des chômeuses reste absente. La problématique du *trou noir* pour le travail saisonnier, la vigie

de la réforme du Tribunal de la sécurité sociale et les exclusions totales restent des enjeux d'actualité.

Bref, ce n'est pas le travail qui manque!

1. Interventions médiatiques

- *Chômage et maternité : l'aberration du congé parental*, article paru dans la revue *À bâbord !*, Dossier : *Justice pour toutes*, numéro 74, avril/mai 2018
- *Maternité et chômage : un cas de discrimination systémique*, article paru dans la Revue *Droits et libertés*, vol. 37, no 1, printemps 2018
- *Lancement de la campagne De travailleuses à chômeuses, même injustice même combat*, communiqué de presse du MASSE, 22 octobre 2019
- Interview du MAC dans la capsule vidéo du MASSE : *Sans emploi et sans chômage suite à un congé de maternité*, novembre 2018
- *Everything you want to know about applying for employment insurance*, Christopher Reynolds, La presse canadienne, 28 janvier 2019. Parution dans les médias suivants : *CTV News*, *The Globe and Mail*, *The Toronto Star* et *The Financial Post*
- *Iniquité salariale à l'assurance-emploi*, Pascale Lévesque, chronique à l'émission *Entrée principale* à *Radio-Canada*, 5 février 2019
- *Le MASSE s'invite au parlement*, communiqué de presse du MASSE, 27 février 2019
- *La loi sur l'assurance-emploi, une loi sexiste à transformer !*, article paru dans le *Bulletin de Liaison* de de la *Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)*, février 2019
- *Budget fédéral 2019-2020 : des mesures bien timides pour les chômeur.se.s*, communiqué de presse du MASSE, 20 mars 2019



2. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)



Cette année le MASSE a agrandi ses rangs et a accueilli un nouveau membre, l'*Association de défense des droits sociaux (ADDS) de la Rive-Sud*. Avec ses 14 groupes membres, le MASSE est le plus important regroupement de chômeur.se.s de la province. Le MAC de Montréal en fait partie depuis sa création en 1999.

Le MASSE est un lieu privilégié afin de poursuivre nos objectifs de défense collective des droits, par le biais de l'action politique non partisane et de la mobilisation sociale. De plus, il permet au MAC d'être en contact avec des instances politiques et administratives, divers mouvements sociaux (étudiant, syndical, féministe, populaire et communautaire) et d'autres groupes de défense dans divers coins de la province et de faire front commun sur les enjeux liés à l'assurance-chômage. Il est toujours impressionnant de côtoyer nos camarades des groupes

des diverses régions du Québec, des gens dévoués qui, malgré les problèmes de sous-financement chronique qui ne leur permettent même pas toujours d'assurer une permanence à longueur d'année, ne manquent pas de courage pour continuer à défendre les chômeur.se.s.

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail siège donc au comité de coordination du MASSE, ce qui lui permet d'épauler l'unique employé du regroupement.

Nous sommes également impliqués dans le comité *mobilisation* ainsi que dans le comité *femme* du MASSE. Nous soutenons le MASSE dans toutes ses activités, l'assistance dans les demandes de subvention ou d'accompagner la permanence du MASSE lors de rencontres formelles. De plus, cette année, nous avons assuré l'intérim suite au départ de la permanente.

Le MAC de Montréal participe activement avec le MASSE à promouvoir les revendications liées à la campagne *De travailleuses à chômeuses; même injustice, même combat!*

Le 26 février nous avons déposé environ 3000 signatures issues d'une pétition en ligne à la Chambre des communes, à Ottawa. Une quinzaine de personnes dont des représentant.es

de quelques groupes membres (MAC du Lac St-Jean, LASTUSE, MAC de Montréal et *Comité chômage de l'Est de Montréal*) était présente.

Mentionnons la participation du *Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec*, de la *Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec* (FAFMRQ), du *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail* (CIAFT) et du *Syndicat industriel des travailleurs et travailleuses de Montréal* (IWW). Ajoutons que plus de 2000 signatures recueillies provenant de la pétition papier ont été remises au bureau de M. Duclos le 23 mai dernier à Québec.

La coordinatrice du MASSE, Véronique Martineau, a quitté ses fonctions en décembre. Nous soulignons le travail rigoureux qu'elle a accompli dans le cadre de la campagne nationale et lui souhaitons une bonne continuation. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau coordinateur Sylvain Lafrenière, qui a dû rapidement assurer la poursuite d'une campagne qui battait son plein. Bravo Sylvain, défi relevé !



3. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)

La TROVEP de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires autonomes qui trouvent essentiel de soutenir des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.

Elle permet au MAC d'être en contact avec des groupes communautaires de Montréal et d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux.

La TROVEP joue aussi un rôle important pour relayer, entre autres, les activités de la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des*

services publics (Main-Rouge) et du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA Montréal).

Encore cette année, le MAC s'est impliqué au sein du comité défense collective des droits de Montréal instigué par la TROVEP.



4. Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)

Bien qu'étant un organisme régional, le MAC de Montréal est bien implanté et impliqué dans la communauté où il a ses bureaux depuis 1984. Ainsi, le MAC participe aux activités du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) depuis ses débuts.

Cette année, un travail essentiel a été fait par l'ensemble des membres du RTCPP pour pouvoir dresser un portrait de notre quartier et établir de nouvelles priorités pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les membres du RTCPP ont également appuyé la demande du milieu communautaire initiée par la *Table*

logement aménagement de La Petite-Patrie pour que les terrains publics municipaux et de la STM du site Bellechasse soient réservés à la construction de 800 logements sociaux et à des équipements collectifs et communautaires. Malheureusement, il semble que la Ville de Montréal ne voit pas le développement de ce secteur du même œil.

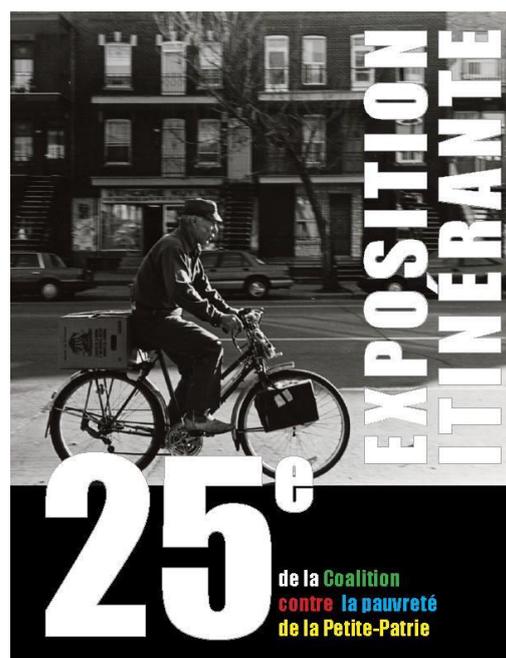
Ainsi, en 2019-2020, le MAC de Montréal travaillera en collaboration avec l'ensemble du milieu pour que la vision communautaire puisse prévaloir dans le dossier du site Bellechasse.

5. Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Le MAC continue de s'impliquer activement dans la *Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie*. La Coalition a fêté ses 25 années de luttes pour la justice sociale le 17 octobre. Une centaine de personnes est venue célébrer l'engagement social de militant.e.s, d'intervenant.e.s et de résident.e.s qui sauront nous inspirer pour 25 années de luttes à venir!

Une exposition de photos du quartier et des rassemblements de la Coalition depuis 1993 a été dévoilée. L'exposition est par la suite devenue itinérante et s'est fait voir dans plusieurs lieux de la Petite Patrie, dont l'École Père-Marquette, la Caisse populaire Desjardins Cœur-de-l'Île, le CLSC et le centre N A Rive.

Un catalogue de l'exposition a également été créé.



Dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* sur le financement et la reconnaissance de l'action communautaire autonome, la Coalition a répondu à l'appel à la mobilisation de l'antenne régionale de la campagne, le *Front régional pour l'action communautaire autonome* (FRACA-Montréal) en mobilisant pour le rassemblement pré-débat des chefs à Radio-Canada le 13 septembre.

La Coalition a aussi organisé le 19 septembre 2018 un débat électoral dans le cadre des élections provinciales. Les candidat.e.s du PLQ, du PQ et de QS au poste de député.e de Gouin ont répondu aux questions de la centaine de citoyen.ne.s présente

et des groupes communautaires du quartier.

Finalement, dans l'optique de répondre aux besoins des prestataires d'aide sociale du quartier, la Coalition a continué cette année à coordonner la venue de cliniques et séances d'information sur le sujet.



6. Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)

Nombreux sont les chômeur.se.s dont la recherche d'emploi et les déplacements du quotidien sont freinés par leur situation financière précaire et les coûts de moins en moins abordables du transport en commun. Le MAC s'est donc joint au MTPA en 2014 afin de régler ce problème en luttant pour l'instauration d'un tarif social du transport en commun, soit des tarifs réduits pour les personnes à faible revenu.

Depuis 2018, le MAC siège au comité de suivi du MTPA. Cette année a été ponctuée d'une assemblée générale, de la production de deux bulletins de liaison et d'un rassemblement festif au métro Lionel-Groulx. Le MTPA a mené une représentation très active auprès des élu.e.s des palliers municipal et

provincial, mais aussi auprès de l'*Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM). Cette nouvelle structure tiendra en 2019-2020 des consultations sur le tarif social. Dans la grande région métropolitaine, l'ARTM souhaite harmoniser les tarifs des différentes sociétés de transport et les faire passer du nombre actuel de 700 à 15. Le moment serait idéal pour introduire le tarif social. Un dossier à suivre de près !



7. Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)



Nous avons cette année poursuivi notre implication au sein du FDNS, continuant ainsi d'apporter notre humble contribution à la lutte pour un salaire minimum à 15\$. Le gros dossier cette année a été celui des changements apportés aux normes du travail concernant, entre autres, les agences de placement, le harcèlement sexuel et les congés payés.

8. Campagne Maternité, chômage et discrimination



Le MAC de Montréal a instigué en décembre 2017 la campagne *Maternité, chômage et discrimination* afin de soutenir le processus de contestation judiciaire qui vise à ce que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi par la suite ou durant cette période, ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage.

En plus du débat juridique, nous voulons susciter un débat politique en interpellant la population et les médias sur cet enjeu. Pour ce faire, le MAC mobilise différent.e.s allié.e.s afin d'obtenir de la visibilité et du soutien

dans ce dossier. Grâce à la campagne nationale du MASSE *De travailleuses à chômeuses; même injustice, même combat*, nous avons eu la chance de parler de notre dossier dans plusieurs régions du Québec et même à Toronto. Cette discrimination à l'endroit des femmes suscite beaucoup d'intérêt et d'indignation.



Lentement, le processus judiciaire suit son cours, le 11 mars dernier, au nom des 6 femmes que nous représentons, nous avons déposé nos observations auprès de la division générale du Tribunal de la sécurité sociale. De son côté la *Commission de l'assurance-emploi* déposera au plus tard ses observations le 26 juillet. Aucune date d'audience n'est encore prévue, cela ira probablement à l'hiver prochain.

9. Appuis

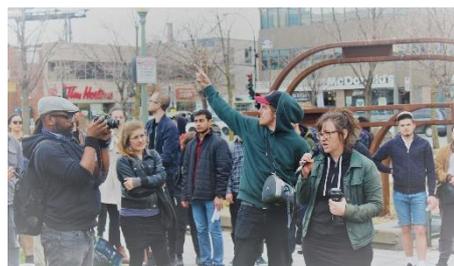
Voici une liste des appuis que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes au cours de l'année 2018-2019 :

- 9 avril 2018 : Appui à la campagne *Québec 15\$ maintenant*
- 11 avril 2018 : Appui à la campagne *Les travailleuses domestiques ont des droits!* du *Centre international de solidarité ouvrière* (CISO) et du *Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI* (CQFD)
- 24 avril 2018 : Appui à la *Journée nationale des locataires* organisée par le *Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec* (RCLALQ).
- 16 mai 2018 : Appui à la marche *De villes en villages pour le droit au logement*
- 5 octobre 2018: Appui à la manifestation du 7 octobre contre le racisme
- 31 octobre 2018 : Appui donné au *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)* pour la continuation de leur travail auprès des femmes
- 20 novembre 2018 : Appui à la campagne *Pour un régime 100% public d'assurance médicaments*, initiée par l'*Union des consommateurs*
- 5 décembre 2018 : Appui à la demande de tenue d'une consultation publique sur les méthodes d'intervention du *Service de police de la ville de Montréal*. Demande initiée par la *Ligue des Droits et Libertés* (LDL)
- 30 janvier 2019 : Appui aux avocat.e.s de l'aide juridique réclamant la parité de traitement

10. Événements publics

Voici la liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2018-2019 :

- 19 avril 2018 : Lancement du numéro *Justice pour toutes*, organisé par la revue *À Babord!* Participation à la table ronde
- 24 avril 2018 : Participation à la manifestation *Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec* (RCLALQ) pour la *Journée des locataires*
- 26 avril 2018 : Participation à la manifestation *Les droits ça se défend Collectivement!*
- 1^{er} mai 2018 : Prise de parole à la manifestation pour la *Journée internationale des travailleurs et des travailleuses*, organisée par les IWW Montréal



- 17 et 18 mai 2018 : Participation à l'assemblée générale annuelle du *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* (MASSE) à Châteauguay



- 29 mai 2018 : Participation au *Rassemblement festif parce qu'un tarif social c'est juste normal!*, organisé par le *Mouvement pour un transport public abordable*
- 8 juin 2018 : Participation et organisation du *6@8 médiation & accès à la Justice* via le comité Accès à la justice de l'*Association des juristes progressistes* (AJP)
- 13 juin 2018 : Participation à l'assemblée générale annuelle du *Comité Chômage de l'Est de Montréal*
- 13 septembre 2018 : Participation à la marche *De villes en villages pour le droit au logement*, organisée par le FRAPRU
- 13 septembre 2018 : Participation au rassemblement *Engagez-vous pour le communautaire*, organisé par le FRACA
- 19 septembre 2018 : Organisation de l'assemblée électorale de la Petite-Patrie pour l'élection provinciale dans Gouin

- 3 octobre 2018 : Participation au 40^e anniversaire du *Regroupement des comités logement et association de locataires du Québec* (RCLALQ).

- 22 octobre 2018 : Organisation et animation de la soirée de lancement de notre campagne nationale dans le cadre de la semaine des chômeurs et des chômeuses. Kim Bouchard du MAC a fait une brève présentation ainsi que la professeure Ruth Rose, la présidente du Conseil Central du Montréal Métropolitain (CCMM) Dominique Daigneault et Caroline Toupin du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-AQA)

- 15 novembre 2018 : Participation à l'assemblée générale du *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* (MASSE) à Québec

- 26 février 2019 : Dépôt de la pétition pour améliorer l'accès au régime d'assurance-chômage dans une perspective féministe, à Ottawa et organisation d'une conférence de presse

- 8 mars 2019 : Participation à la soirée organisée par le Collectif 8 mars de la Petite-Patrie où Kim Bouchard a reçu le prix hommage Sœur Madeleine Gagnon



REPRÉSENTATION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de trois axes. Le premier est la représentation auprès des élu.e.s au Parlement fédéral afin de leur faire connaître nos revendications.

Nous faisons aussi des représentations auprès de l'appareil gouvernemental lui-même. Nous avons comme objectif

de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emploi.

Le dernier axe désigne la défense individuelle de prestataires auprès des instances de contestation de décisions, soit la révision administrative et le Tribunal de la sécurité sociale (TSS).

1. Représentation auprès des élu.e.s

Dans le cadre de la campagne nationale du MASSE, nous avons cherché à rencontrer le ministre responsable du dossier de l'assurance-emploi ainsi que des député.es des différents partis politiques pour faire connaître nos constats et faire part de nos revendications pour l'amélioration du régime d'assurance-chômage dans une perspective féministe. Ainsi, nous avons rencontré en premier lieu l'attachée politique de M. Justin Trudeau.

Puis, nous avons présenté notre campagne et nos revendications au ministre responsable de l'assurance-emploi, M. Jean-Yves Duclos et à ses attachées politiques.



Finalement, nous avons travaillé de concert avec Mme Brigitte Sansoucy, députée de St-Hyacinthe-Bagot et critique de l'opposition en matière d'assurance-chômage, qui nous a aidés avec le processus de pétition en ligne à la Chambre des communes et avec la logistique de la conférence de presse tenue le 26 février à Ottawa.

2. Représentation auprès de l'administration

Enquêtes ministérielles (E.M.)

29

Une enquête ministérielle consiste surtout à obtenir de l'information de la part de la *Commission*. Il peut s'agir d'un dossier concernant un.e

prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question sur la machine bureaucratique et administrative de la *Commission*.

On peut aussi ouvrir un dossier E.M. pour faire un suivi concernant un prestataire sans nécessairement communiquer avec la *Commission*.

Ce sont les agent.e.s de l'*Unité des demandes régionales* (UDR) qui répondent à nos requêtes. Nous entretenons toujours de bons rapports

avec ces agent.e.s qui, plusieurs fois par semaine, se révèlent être très utiles pour éclaircir un point de droit ou une technicalité administrative.

Nous arrivons parfois à régler des problèmes sans passer par la révision administrative. Cette année, nous avons ouvert **89 dossiers**.

Service Canada



Le *Cabinet du sous-ministre adjoint* (CSMA) est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec. Nous avons rencontré le 28 mars 2019 les responsables des communications ainsi qu'une demi-douzaine de fonctionnaires pour leur faire connaître nos griefs et critiques. Rencontre très cordiale où nous parlons librement et avec franchise des irritants qui affectent les prestataires. Dans certains cas on nous assure que notre message a été compris, ce qui ne veut pas dire qu'il y aura des résultats à la mesure de nos attentes. Pour certaines

problématiques, c'est au niveau politique (Ottawa) que se situe le problème. Un point décevant est la question du relevé d'emploi où notre interprétation affronte celle de la Commission. Et qui a le gros « *boutte du batte* » ? Honnêtement, on s'y attendait. Ceci dit, nous remercions sincèrement les intervenant.e.s présent.e.s pour leurs participations à ces rencontres.

Nous avons aussi été en contact fréquent avec ce même CSMA pour des plaintes, entre autres l'attitude, le rôle et le mandat des agent.e.s qui rendent les décisions et officient lors du processus de révision.

Où comment faire comprendre à certaines agentes que la loi d'assurance-chômage est une loi sociale, pas un hachoir à viande. De plus, les services offerts aux citoyen.ne.s sont lamentables. Que ce soit la ligne téléphonique ou au bureau de *Service Canada*.

Tribunal de la sécurité sociale

Les 23 et 24 octobre, le MAC a participé aux réunions du groupe de travail sur le processus de recours à l'assurance-emploi à laquelle ont également participé les commissaires

de l'assurance-emploi et leurs intervenant.e.s, des représentant.e.s du gouvernement du Canada d'*Emploi et Développement social Canada*, de *Service Canada* et du Tribunal de la sécurité sociale. Le ministre Duclos a

fait acte de présence lors de la rencontre et nous nous sommes entretenus quelques instants avec lui.

Le mandat du groupe de travail était d'élaborer conjointement des options

pour apporter des changements aux processus opérationnels et stratégiques du TSS suite aux recommandations issues du rapport de KPMG, paru en décembre 2017.

Commissaire des travailleurs et travailleuses

Tout au long de l'année, nous avons été en contact avec Pierre Laliberté, commissaire des travailleurs et travailleuses à la *Commission de l'assurance-emploi*, pour lui faire part de nos observations et commentaires sur divers sujets.

En novembre nous avons également participé au Forum de l'assurance-emploi, où était notamment présent le ministre M. Jean-Yves Duclos.

Au cours de cette rencontre, nous avons eu une présentation du groupe

de travail sur la réforme du processus d'appel de l'assurance-emploi ainsi qu'un panel sur le thème *Comment adapter le programme d'assurance-emploi à l'évolution de l'économie et du marché du travail*.



3. Représentations en révision administrative et au TSS

Nous avons cette année ouvert **109 dossiers** au total, une légère baisse par rapport à l'an dernier.

Notre taux de réussite en matière de révision est encore très élevé, à **71 %**. Pour ce qui est du taux de réussite à la Division générale du Tribunal de la sécurité sociale (TSS), celui-ci est de **84 %**, en augmentation par rapport à l'an dernier. Notons que la *Division d'appel* a accueilli favorablement 2 de nos 3 dossiers.

Pour ce qui est des délais, la situation s'est fortement améliorée cette année. Alors que l'an passé, selon nos statistiques, on parlait d'environ 8,5 mois à la *Division générale* entre le dépôt de l'appel et l'émission de la

décision, cette année ces délais ont fondu de plus de la moitié. Les décisions arrivent plus rapidement, sont plus courtes et compréhensibles. Nos revendications ont donc porté fruit !

Notons que le gouvernement Trudeau a annoncé un investissement massif pour le TSS et le retour au tripartisme. Ce dossier sera à suivre de près.

Cette année, nous avons souhaité mieux illustrer le travail fait par le MAC en révision administrative et au TSS.

Voici quelques extraits de décisions remportées par le MAC devant le Tribunal de la sécurité sociale.

NOS BONS COUPS



Étant donné la version exposée par l'appelant lors de l'audience qui lui apparaît crédible et constante avec ses déclarations à la Commission, le Tribunal est d'avis que la Commission n'a pas démontré que l'appelant a quitté volontairement son emploi.

- Décision favorable établissant qu'il n'y avait jamais eu démission, mais bien congédiement déguisé

Le rôle de l'employé [...] était de rapporter la situation dangereuse à une personne en autorité, non pas de jouer à l'inspecteur de chantier (...).

- Décision favorable justifiant un départ volontaire à cause de dangers pour la santé et sécurité au travail



En effet, l'appelante s'était assurée à 2 reprises que l'horaire de travail concordait avec son mode de vie. Cependant, l'employeur n'a pas respecté les conditions relatives à l'horaire de travail. Si l'appelante avait connu les conditions réelles de l'horaire de travail, elle n'aurait pas accepté l'emploi. Par conséquent, il n'aurait pas été raisonnable d'exiger à l'appelante qu'elle conserve cet emploi, alors qu'elle ne l'aurait pas accepté au départ.

- Décision favorable justifiant un départ volontaire suite à des changements importants des conditions de travail

L'appelant a aussi affirmé qu'il avait des obligations familiales en soirée. Précisément, il affirme devoir aider son père qui souffre de dépression en allant lui rendre visite en soirée, en faisant des tâches ménagères pour lui et en le soutenant moralement.

De plus, il devait se rendre régulièrement chez son cousin avec tendances suicidaires en soirée. Ce dernier travaille de jour et donc l'appelant lui tient compagnie le plus possible en soirée lorsqu'il n'est pas chez sa mère.

L'appelant a témoigné à l'effet qu'il a de plus reçu des insultes, été victime de propos raciaux et vécu des conflits sur le chantier au travail. Il affirme avoir même été renvoyé à la maison le 17 mai 2017 par son cadre supérieur suite aux insultes qu'il avait reçues.

Dans cette situation, l'appelant a contacté la dame des ressources humaines qui l'avait embauché pour lui demander de lui donner un horaire de jour comme promis. Selon l'appelant, cette dernière lui aurait fait comprendre que c'était impossible de l'affecter à un horaire de jour. L'appelant a alors donné sa démission verbalement à la dame.

- Décision favorable justifiant un départ volontaire à cause de l'ensemble des circonstances du prestataire

L'appelant ne peut être pénalisé pour le refus de la volonté de l'employeur de négocier la réintégration de l'appelant. L'appelant souhaitait être réintégré et il a manifesté ce désir à plus de deux reprises, mais l'employeur a refusé de négocier.

- Décision favorable établissant que la compensation reçue pour renoncer à la réintégration selon une entente à la CNESST n'est pas du salaire.

Dans ce contexte, le Tribunal accorde plus de poids au témoignage crédible de l'appelant qu'aux renseignements obtenus par la Commission de la directrice des ressources humaines.

- Décision favorable établissant que le prestataire n'avait pas commis une inconduite, alors que la seule preuve de l'employeur reposait sur du oui-dire



Le Tribunal a demandé à l'appelant d'expliquer pourquoi il n'a pas soumis cette liste lors de la révision administrative. L'appelant a répondu que la Commission ne lui a pas laissé la chance de le faire. De plus, il soutient qu'il ne savait pas à l'époque tout ce qui constituait une démarche de recherche d'emploi au sens du Règlement, et que personne n'a pris le temps de lui expliquer clairement. Il soutient qu'il a dressé la liste de l'ensemble de ses démarches avec son représentant, après avoir pris connaissance des exigences du Règlement. Le Tribunal considère ces explications de l'appelant comme plausibles et accepte la liste de démarches de recherches d'emploi produite par celui-ci.

- Décision favorable rétablissant la disponibilité du prestataire, à qui la Commission avait demandé de prouver sa disponibilité, sans lui expliquer de quoi il s'agissait...

The Appellant was also questioned about his ability to stay in Saskatoon on his own to continue working until a job could be found in Montreal. It was clear from his testimony that he would not be able to function either personally or financially without his wife and he did not have an adequate support system in Saskatoon to ensure his wellbeing.

The witness also testified that keeping the family healthy and together was a priority when the move to Montreal was planned. With respect to the Appellant's wife remaining in Saskatoon the testimony stated that the Appellant was not able to financially support both of them on his minimum wage salary and as her hours decreased, she was not functioning well with a lot of free time and becoming more isolated.



- Décision favorable justifiant un départ volontaire de chez Wendy's au salaire minimum alors que le prestataire avait déménagé à Montréal pour y suivre son épouse des 40 dernières années qui elle-même, récemment retraitée, y rejoignait son fils et sa petite-fille

En somme, le Tribunal n'est pas convaincu que l'appelant avait le choix de rester en poste ou de quitter. En effet, aux yeux du Tribunal, la preuve démontre plutôt que l'employeur souhaitait mettre fin à l'emploi de l'appelant parce qu'il était mécontent que l'appelant se soit cherché un emploi ailleurs.»

- Décision favorable établissant qu'il n'y avait jamais eu accord pour une fin d'emploi équivalant à un départ volontaire, mais bien congédiement



SITUATION FINANCIÈRE



Ce qui est essentiel de mentionner concernant la situation financière du MAC de Montréal c'est qu'à terme c'est près de 25 000\$ de plus que nous devons trouver chaque année si nous ne voulons pas retomber dans une situation précaire tout en continuant de défendre les chômeur.se.s avec autant de force et de succès que par les années passées. Le MAC de Montréal continuera donc à suivre avec attention l'évolution du dossier financement en 2019-2020.

Ainsi, après avoir engrangé un surplus de 8000 \$ l'an passé, nous permettant d'avoir un petit coussin, c'est un déficit d'environ 5000 \$ que nous avons cette année.

Il faut également souligner qu'encore cette année, nos deux plus grandes sources de revenus proviennent de *Centraide* et du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS). Nous tenons donc à remercier grandement ces deux organisations pour leur soutien maintes fois répété! Ces deux grands bailleurs de fonds représentent près de 80% de notre financement!

Fait à noter, pour la première fois depuis près de 20 ans, nous avons eu une augmentation du financement de la part du SACAIS, soit 7 794\$ de plus que prévu. C'est un pas dans la bonne direction, mais c'est encore trop peu. Selon nous, le gouvernement doit réellement reconnaître le travail fait par les organismes en défense collective des droits et les financer à la hauteur de leur importance pour la société!

Ainsi, il est essentiel de continuer à suivre de près les possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome.



Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)



Après plusieurs années de démarches, les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* (CSCPP) voient enfin leurs efforts se concrétiser !

L'an passé nous avons réussi à boucler le montage financier en vue d'acheter le 6839, rue Drolet et la *Commission scolaire de Montréal* acceptait de nous vendre l'édifice.

Cette année, cinq nouveaux organismes qui se sont joints au CSCPP, pour un total de 13 organismes membres-locataires du CSCPP, créant ainsi un nouveau pôle communautaire dans La Petite-Patrie !

La date du 1^{er} juillet 2019 sera une date charnière dans l'histoire du CSCPP, celle de la prise de possession de la bâtisse, dont nous serons enfin propriétaires ! Viendront ensuite les travaux de mise aux normes et d'améliorations locatives. Ce n'est pas une mince tâche qui attend les organismes membres du CSCPP !

Malgré tous les défis que cela peut poser, l'option de devenir propriétaire collectivement de l'édifice ouvre des perspectives intéressantes en termes de complémentarité de services et d'enracinement dans la communauté de La Petite-Patrie.

PROPOSITION DU PLAN D'ACTION 2019-2020

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.)
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.e.s permanent.e.s
- Maintenir les postes d'animateur.trice.s juridiques pour l'été 2020
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50^e anniversaire* du MAC de Montréal
- Amorcer une réflexion pour débiter les démarches d'élaboration d'un plan stratégique permettant de revoir l'ensemble de la mission et des services du MAC de Montréal, tel que proposé par Centraide du Grand Montréal. Démarches d'élaboration devant débiter suite au 50^e anniversaire de notre organisation.

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleur.se.s, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi et jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE
- Continuer d'offrir des ateliers de formation aux citoyen.ne.s pour qu'ils et elles puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la *Commission*
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.e.s dans le cadre du processus d'appel
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire

- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le *Comité chômage de l'est de Montréal*
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*
- Continuer notre collaboration avec la section anglophone du Barreau de Montréal pour assurer la traduction du guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise.

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre nouveau matériel de promotion en français, anglais et espagnol
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services, annoncer nos activités et faire connaître nos revendications
- Continuer à produire des analyses et les diffuser
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2019-2020 du MASSE.
- Participer pleinement à la campagne *De travailleuse à chômeuse, même injustice même combat*
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.se.s en région
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage
- Suivre de façon particulière le dossier de la discrimination systémique envers les femmes en ce qui concerne l'assurance-chômage, dans le but de faire avancer ces revendications spécifiques
- Maintenir les contacts avec les député.e.s fédéraux et les tenir informé.e.s des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN).
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP)

- Participer au *Mouvement pour un transport public abordable*, pour revendiquer une tarification sociale du transport en commun à Montréal
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada*
- Poursuivre notre travail de représentation lors des révisions administratives
- Poursuivre notre travail de représentation devant le *Tribunal de la sécurité sociale*
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique dans le recours des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP

5. Représentation auprès de l'administration et des élu.e.s

- Poursuivre notre représentation auprès du *Commissaire des travailleurs et travailleuses*
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement Social Canada)

6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement.
- Poursuivre et finaliser les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie*
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS)
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide*
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits



Notre organisme est financé par *Centraide du Grand Montréal*, le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*, la *Conférence religieuse canadienne (CRC)*, ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de nos membres.

Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres !

Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir compter sur eux.



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839 A rue Drolet, bureau 306

Montréal (Qc) H2S 2T1

Téléphone : 514-271-4800

Télécopieur : 514-271-4236

macmtl@macmtl.qc.ca

macmtl.qc.ca